



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 41359

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre s'il peut préciser à la représentation nationale la suite qu'il envisage de réserver au rapport Teulade sur l'avenir des retraites, récemment adopté par le Conseil économique et social (CES). Ce rapport tranche singulièrement, par son optimisme, sur les précédents rapports dont ceux de son prédécesseur Michel Rocard (1991) et plus récemment du commissaire au Plan (rapport Charpin). Il convient de souligner que le rapport Teulade, rejetant les propositions du commissaire au Plan, élude aussi les questions essentielles dont celles de la mise en place de fonds de pensions et du financement des régimes spéciaux.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'avenir des retraites. Les orientations en matière de retraite ont été annoncées le 21 mars dernier par le Premier ministre. L'ensemble des travaux évoqués par l'honorable parlementaire ont contribué à nourrir la réflexion et les propositions qui font actuellement l'objet d'une concertation pour leur mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41359

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2000, page 759

Réponse publiée le : 1er mai 2000, page 2711